

Tempête Debby : Le rétablissement post-sinistre à Pincourt

Communiqué de presse | 15 août 2024
Pour diffusion immédiate

Suspension des frais de permis de rénovations suivant la tempête Debby

À la suite des inondations importantes causées par la tempête Debby le 9 août dernier, la Ville de Pincourt annonce la suspension immédiate de tous les frais liés aux permis de rénovations pour les propriétaires touchés. Cette mesure exceptionnelle a été prise par le conseil municipal afin de soulager le fardeau financier des citoyens dont les propriétés ont subi des dommages.

Les propriétaires concernés sont invités à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire pour obtenir plus de détails sur cette mesure et les démarches à suivre, aux coordonnées suivantes : 514 453-8981, option 2 ou permis@villepincourt.qc.ca.



Soutien aux résidents touchés

La Ville souhaite ainsi soutenir ses résidents dans leurs efforts de rétablissement et de remise en état de leurs bâtiments. En plus de cette suspension des frais de permis, diverses initiatives ont été mises en place pour accompagner les citoyens dans cette période difficile.

À cet effet, les équipes de la Ville épaulent les citoyens avec le ramassage et la disposition des matériaux de construction. De plus, la Ville a devancé sa collecte régulière des gros rebuts du 28 août prochain avec une collecte spéciale le 21 août.

Engagement face aux changements climatiques et les bouleversements anticipés

« Les précipitations d'une rare intensité que nous avons connues lors de la tempête Debby, avec près de 190 mm de pluie en moins de vingt-quatre (24) heures, démontrent la nécessité de nous adapter, notamment en posant un regard sur la résilience de nos infrastructures, mais aussi notre manière d'aménager et d'occuper le territoire. Depuis plusieurs années, la Ville de Pincourt déploie des efforts pour justement faire face aux enjeux dans un contexte d'accroissement de l'occurrence et de récurrence des événements climatiques extrêmes. Nous avons déjà mis en place diverses mesures comme la réfection des infrastructures souterraines, le verdissement d'espaces minéralisées, la plantation de forêts, l'augmentation de nos équipements d'intervention, pour justement aider notre communauté face à ces enjeux, et nous continuerons sur cette voie. D'autres investissements et formations pour nos citoyens seront annoncés dans les prochains mois pour renforcer notre résilience face à ces phénomènes extrêmes », a déclaré le maire de Pincourt, Claude Comeau.

« Le conseil municipal, l'Organisation multimunicipale de sécurité civile ainsi que moi-même poursuivront nos efforts afin de bâtir une communauté résiliente aux fins de faire face aux différents aléas, dont ceux hydroclimatiques, et dans l'esprit principe de la responsabilité partagée en sécurité civile, nous encourageons nos citoyens à emprunter le même chemin », termine le maire de Pincourt.

Pour plus d'information :

Laurianne Martel, agente des communications
514 453-8981, poste 377
l.martel@villepincourt.qc.ca